

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

· SUISSE ·

ORGANE DE LA CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, DES CHAMBRES DE COMMERCE, DES BUREAUX DE CONTRÔLE, DES ASSOCIATIONS PATRONALES
ET DE L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS: Un an Six mois
Suisse Fr. 14.05 Fr. 7.05
Union postale 26.— 13.—
Majoration pour abonnement par la poste
Compte de chèques postaux IV b 426

PARAISANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI A LA CHAUX-DE-FONDS

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

ANNONCES: PUBLICITAS, S. A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert,
La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger.

ANNONCES
suisses 30 ct., offres et demandes
de places 20 ct. la ligne,
étrangères 35 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance

Le centenaire de Breguet

Les solennités organisées à Neuchâtel en l'honneur de Breguet ont été suivies avec un vif intérêt par la population.

La première partie du programme se déroule à l'Ecole d'Horlogerie, où a lieu la remise de la plaque commémorative de Breguet.

Un auditoire nombreux, réuni à l'Aula de l'Ecole écoute le discours de M. Perrin, président du Conseil communal de Neuchâtel. L'orateur commence par adresser des remerciements à tous ceux qui ont participé à l'organisation des fêtes du Centenaire. Après un exposé historique, M. Perrin dit que la ville aurait désiré placer la plaque sur la maison natale de Breguet, mais que les investigations pour la retrouver sont demeurées infructueuses.

La plaque commémorative en marbre gris vert, porte cette inscription en lettres rouges:

A la mémoire d'Abraham-Louis Breguet, horloger, bourgeois de Neuchâtel, né à Neuchâtel en 1747, décédé à Paris le 17 septembre 1823.

Le Conseil communal a décidé de donner le nom d'A.-L. Breguet au passage qui relie la Maladière à la rue Jaquet-Droz, près de l'Ecole d'horlogerie.

M. Arthur Studer, au nom de la Commission de l'Ecole, remercie les autorités communales.

La suite de la cérémonie a lieu à l'Aula de l'Université, où un public nombreux est réuni pour assister aux trois conférences organisées par la Société d'Histoire.

M. Arthur Piaget, président de la société, ouvre la séance par une conférence pleine d'esprit de finesse; il s'attache particulièrement à démontrer l'origine neuchâtelois du jubilaire. Il termine par ces mots: Breguet appartient aux deux pays, France et Suisse; que la France nous laisse la plus grande part, c'est-à-dire la part originelle.

M. Chapuis, qui a fourni des ouvrages si remarquables sur l'histoire de l'horlogerie, fait un exposé des plus intéressants sur la vie de Breguet, et apporte des lumières sur certaines périodes jusqu'ici mal connues de la carrière du centenaire.

M. Gélis, horloger d'art à Paris, retrace d'une façon vivante, l'œuvre de Breguet, s'aidant de projections lumineuses représentant les dessins originaux des montres et des mouvements conçus par lui. Le public put ainsi mieux se rendre compte de l'œuvre de Breguet, de son génie, et des ressources inépuisables de son art. Les principes qui sont à la base de la technique industrielle de la montre ont été découverts par lui; il fut le premier à appliquer le système de la compensation, à utiliser la raquette bimétallique; il imagina le spiral qui porte son nom.

Le banquet, réunissant 300 invités, a lieu à la Rotonde; M. Piguet salue les personnalités présentes:

MM. Alphonse Dunant, ministre de Suisse à Paris, René Roux, secrétaire de l'Ambassade de France, à Berne.

Le conseil communal de Neuchâtel, au complet, MM. Béguin et Renaud, du Conseil d'Etat;

plusieurs membres du Grand Conseil et des Conseils communaux de la Chaux-de-Fonds et du Locle, la Commission de l'Ecole d'horlogerie; le préfet, le juge de paix du district de Neuchâtel, les membres de la Société d'histoire et d'archéologie du canton; M. Ed. Rohr de l'Institut, et surtout les arrières-petits-fils de Breguet: MM. Jacques et Louis Breguet et leur famille.

Des discours sont prononcés par MM. le Dr Richard, du Locle, Charles Perrin, Louis Breguet et Dunant.

A l'Aula de l'Université, M. Renaud, Conseiller d'Etat, salue M. Schulthess, délégué du Conseil fédéral, qui vient d'arriver. Puis il rappelle dans quelles circonstances le Conseil d'Etat a été amené à instituer un cours international de chronomètres, auquel ont participé 2 fabricants français, 1 anglais, 1 danois et 16 suisses, dont le résultat a été donné dans le numéro précédent de la *Fédération Horlogère*.

A l'Hôtel Terminus, où a lieu un banquet, Monsieur Schulthess, conseiller fédéral, prononce un discours très remarqué et très écouté, dont voici le résumé:

« L'avenir économique du canton de Neuchâtel et du Jura tout entier, est indissolublement lié au sort de l'horlogerie. Cette industrie a trouvé dans ces régions un terrain favorable, la population qui les habite ayant toujours eu le sens de la précision et du bon goût. L'Etat, à lui seul, n'a ni le pouvoir, ni les moyens de faire vivre toute une industrie, les entreprises et les hommes qui y exercent une activité quelconque; il ne saurait non plus exonérer les citoyens du souci de leur avenir et de leur existence. Un individualisme sain, la volonté d'affronter des difficultés et de les surmonter, de ne pas périr, mais de vaincre en luttant, est la source à laquelle nous devons puiser notre force. Un système politique et économique qui ignore cette vérité inhérente à la nature humaine peut être fascinant, mais n'aura jamais d'heureux résultats; il pourra détruire, mais pas construire; jamais il ne pourra rendre un pays prospère, ni faire avancer un peuple dans la voie du progrès.

« L'individualisme ne doit évidemment pas être exagéré à ce point qu'une industrie ne cherche pas, par l'action combinée de tous les facteurs en jeu, à résoudre les tâches communes. Il est inadmissible que les uns veuillent édifier leur fortune sur la ruine des autres et que la concurrence réciproque finisse par porter préjudice à tous. L'industrie horlogère doit pratiquer la solidarité et former un bloc compact. Je ne rechercherai pas aujourd'hui si, par une organisation mieux comprise, les industriels ne contribueraient pas à rendre plus rationnelles la fabrication et la vente et n'aideraient pas à conjurer la crise qui persiste. Le sentiment de la solidarité doit aussi présider aux rapports entre les employeurs et les personnes à leur service. La période difficile que nous traversons n'a-t-elle pas surabondamment prouvé que les intérêts des uns coïncident dans une très large mesure avec ceux des autres? Jamais la nécessité d'une collaboration pacifique ne se manifeste avec plus d'intensité qu'à l'époque où une industrie tout entière est obligée de lutter pour son existence.

« En quoi consiste le rôle de l'Etat? Aujourd'hui, il est tout différent de celui d'autrefois. La liberté, sans laquelle l'industrie ne peut prospérer, devra être maintenue partout où ce sera possible. D'autre part, l'Etat ne saurait abandonner à leur sort les diverses branches de l'économie nationale.

« Je puis vous donner l'assurance que nous con-

tinuerons à vouer toute notre sollicitude à cette grande et belle industrie et que nous nous efforcerons de la soutenir le plus possible. Dans nos négociations avec l'étranger en vue de la conclusion d'accords économiques, nous ne l'oublierons pas; nous chercherons à lui conserver ses marchés et à lui en ouvrir de nouveaux.

« D'aucuns sont tentés de traiter en chose de second ordre le domaine économique; ceux notamment qui ne sont pas familiarisés avec lui placent volontiers les questions politiques au premier plan. D'autres croient que les réformes sociales importent avant tout et que les problèmes économiques doivent leur céder le pas. Les partisans de ces théories oublient que tout essor politique et tout progrès n'est possible que sur des assises économiques solides, que l'indépendance politique est conditionnée par l'indépendance économique et que la politique sociale, qui tend en dernière analyse à une répartition plus équitable des biens de cette terre, n'est réalisable que si des biens existent effectivement, autrement dit si l'économie du pays est saine et robuste. Aussi une production nationale fortement organisée et fondée sur le travail, l'habileté professionnelle, le talent et l'initiative est-elle pour chacun, patron, employé ou ouvrier, la condition de son existence.

« J'apporte à la population de Neuchâtel, le salut de la Confédération et, au nom des confédérés de langue allemande, je lui donne l'assurance que, comme par le passé, nous continuons à travailler et à nous comprendre sous l'égide de la Suisse unie et indivisible. C'est dans cet esprit que je lève mon verre à la patrie de Breguet, la République et Canton de Neuchâtel, au bonheur de sa population, à la prospérité de son industrie, à sa volonté inébranlable de vivre et de travailler, à la vieille amitié confédérale. »

Salué par de très vifs applaudissements, M. Schulthess lève son verre à l'industrie horlogère.

M. Max Reutter prend ensuite la parole, puis M. René Roux, secrétaire de l'ambassade française, qui célèbre Breguet, « fils de Neuchâtel, nourisson de Paris ».

M. Ed. Tissot, avocat, président de la Chambre après avoir rendu hommage à la mémoire du M. Paul Mosimann, fait observer que la crise dont souffre l'horlogerie provient d'une surproduction exacerbée, due à deux causes principales, bien caractérisées: le développement des moyens de fabrication et la restriction de la consommation.

Les moyens de réagir contre cet état de choses résident d'une part, dans la compression de la production et d'autre part dans l'expansion de notre exportation et par la reconquête de nos anciens marchés, le maintien et le développement de ceux existants.

La mise en application de ces deux moyens fait l'objet depuis longtemps des préoccupations de nos organisations horlogères, qui, en ce qui concerne le développement de nos exportations, ont réussi, grâce en bonne partie aux subsides de change de la Confédération, à rétablir des relations assez satisfaisantes avec bon nombre de pays à change bas.

Mais cela ne suffit pas, et tous les marchés du monde pourraient être ouverts à l'horlogerie, qu'elle n'en retirerait aucun avantage si une condition essentielle n'était pas remplie: la qualité technique et artistique du produit.

La réputation de la montre suisse est sans doute solidement établie à cet égard, mais il est absolument nécessaire, si nous voulons la maintenir, de faire connaître par une réclame intelligente, la

qualité de nos produits, et de veiller avec un soin jaloux à conserver la réputation acquise par nous, en cherchant à arriver toujours plus près de la perfection.

Les manifestations de ce jour ont contribué à la réalisation du premier de ces buts, le concours de chronométrie, les nombreuses conférences en l'honneur de Breguet, les expositions d'horlogerie neuchâteloise, constituent sans contredit une excellente réclame et une utile propagande pour les produits horlogers.

Quant au dernier but, c'est-à-dire l'effort toujours tendu vers la perfection, le canton de Neuchâtel l'a certes soutenu et encouragé par les institutions techniques et scientifiques qu'il possède: Observatoire, Ecoles d'horlogerie, Laboratoire des recherches horlogères, etc.

L'orateur insiste sur les services que peut rendre cette institution à l'horlogerie neuchâteloise, et il remercie et félicite au nom de l'horlogerie suisse, les organisateurs des cérémonies du Centenaire Breguet, ainsi que le gouvernement neuchâtelois.

Divers orateurs prennent encore la parole, en particulier M. Jacques Breguet de Paris et M. Meckenstock, recteur de l'Université.

Souhaitons que cette manifestation, très réussie, marque une étape dans la prospérité de l'horlogerie suisse, et que notre industrie connaisse un nouvel essor, grâce à la bienfacture des produits qu'elle fournit, et à une amélioration du marché.

Expansion économique

II

Les conclusions des rapports sur les Offices de renseignements sont ensuite adoptées comme suit:

Les Offices suisses de renseignements et de documentation déploient une activité variée et utile qu'il y a lieu de développer toujours plus en les recommandant à la sollicitude des pouvoirs publics et des milieux intéressés.

1. Pour ce qui concerne l'Office de Zurich, l'action qu'il a entreprise pour faire connaître la production suisse à l'étranger en participant aux foires et expositions étrangères est vivement à encourager.

Le livre d'adresses de producteurs-exportateurs suisses est susceptible de certains compléments qui s'imposent, notamment pour ce qui concerne l'ordonnance des matières et la diffusion à l'étranger.

2. L'étude méthodique des marchés étrangers inaugurée par le B. I. S. avec l'aide de correspondants spéciaux à l'étranger doit être poursuivie, en recherchant dans ce domaine une collaboration utile avec le service consulaire et les Suisses à l'étranger et leurs organisations.

La propagande méthodique en faveur des industries suisses à l'étranger étant reconnue nécessaire, le Bulletin Officiel du B. I. S. doit être considéré comme une organe de propagande collective rationnelle qu'il y a lieu de développer et de rendre toujours plus approprié au but qu'il se propose. Une collaboration avec les associations des industries suisses d'exportation doit être établie.

Dans l'intérêt de l'expansion économique suisse une entente entre les offices de Zurich et Lausanne serait désirable sur la base de la formule «décentralisation avec coordination», dans le sens des propositions formulées par les rapporteurs.

Les conclusions des rapports sur l'organisation des Suisses à l'étranger, sont les suivantes:

1. Il est dans l'intérêt du commerce extérieur suisse de soutenir l'organisation des Suisses à l'étranger patronnée par la Nouvelle Société Helvétique. Dans cet ordre d'idée, il conviendrait de faire appel aux Suisses à l'étranger pour la représentation de maisons suisses dans les divers pays et de leur faciliter le retour en Suisse.

2. Pour l'obtention de renseignements économiques, le secrétariat des Suisses à l'étranger doit jouer le rôle d'intermédiaire entre les organisations économiques suisses et les Suisses à l'étranger.

3. Le Bureau suisse d'informations, attaché au Secrétariat des Suisses à l'étranger doit être développé du côté économique et une collaboration entre ce service de propagande industrielle doit être instituée.

4. Il conviendrait de désigner pour l'étude des débouchés, des correspondants spéciaux du commerce extérieur. L'initiative prise dans ce domaine par le

Bureau industriel suisse doit être soutenue et pourrait être développée.

5. Pour que les Suisses à l'étranger puissent travailler rationnellement et rendre d'une façon effective des services qu'on sollicite de leur bonne volonté, il importe et il est urgent qu'une entente entre les diverses organisations suisses s'occupant du développement de notre commerce extérieur se réalise.

Puis ensuite, *M. le Président de Meuron* propose à la conférence d'adopter des conclusions générales qui seront adressées au Département fédéral de l'économie publique. Elles sont libellées comme suit:

1. La Conférence reconnaît: La nécessité d'une étude méthodique des débouchés, d'une propagande rationnelle en faveur des industries suisses et du développement systématique des différents services de renseignements.

2. Tout en considérant l'appui de l'Etat pour le développement de l'expansion économique suisse comme nécessaire et en recommandant les différentes institutions à la bienveillance des pouvoirs publics, elle considère le développement d'organismes privés et semi-officiels comme étant dans l'intérêt du commerce extérieur suisse et estime l'étroite collaboration entre les organisations officielles et ces dernières comme désirable au plus haut point.

3. Elle souhaite qu'une collaboration toujours plus étroite et une coordination des efforts s'établisse entre les diverses institutions sur la base des vœux adoptés à la suite de chaque sujet traité.

Elle fait appel dans ce but au haut patronage et à la bienveillance du Département fédéral de l'économie publique et notamment de sa Division du Commerce et exprime le vœu que les conclusions particulières auxquelles elle a abouti soient reprises et leur réalisation poursuivie dans un avenir rapproché.

* * *

Il y a lieu de constater que la Conférence a répondu pleinement aux espérances que ses organisateurs avaient mis en elle.

Beaucoup de questions d'un grand intérêt pour le développement de nos industries y ont été soulevées et nous ne doutons pas que l'étude qui en sera faite, tant par les pouvoirs publics que par les institutions privées du commerce et de l'industrie en permettra une réalisation aussi efficace que rapide.

On peut donc féliciter et remercier sans arrière-pensée le Comptoir suisse de Lausanne, d'avoir provoqué cette initiative qui, nous en sommes certains, ne restera pas sans lendemain.

Toutefois, qu'il nous soit permis, en terminant, de présenter une modeste observation: Ne serait-il pas indiqué, lors d'une nouvelle conférence, de distribuer à l'avance les thèses ou les conclusions des rapports, de façon à ce qu'il soit permis aux intéressés de les examiner.

Ainsi que le disait fort bien *M. le Conseiller national Frey*, il est très difficile d'adopter a priori et après une simple lecture, les propositions faites de cette importance, d'autant plus que lors de la dernière conférence on avait grand peine d'en comprendre le sens, à cause de l'accoustique déplorable de la Salle.

Nous le répétons, c'est un simple vœu sans aucun sens critique que nous formulons; il n'enlève rien au succès et à l'utilité de la manifestation économique et nationale de mardi passé.

Subsides de change

La Commission de Surveillance pour les Subsides de change a eu une séance le 20 courant à Neuchâtel. Elle a pris connaissance du 24^e rapport du Bureau Central des Subsides de change qui établit la situation au 31 août 1923.

Le nombre total des demandes d'obtention présentées jusqu'à la suppression des subsides s'élève à 34.547, formant une valeur d'exportation totale de 83 millions 196.684 frs.

En août 1923, 1.252 demandes de paiement de subsides ont été traitées; aucun subside n'a pu être versé pour 23 d'entre elles, le cours réel au moment du paiement des clients dépassant le cours fixe établi par la Confédération et le fabricant suisse ne subissant de ce fait pas de perte de change.

Les 1.252 demandes de paiement présentées en août représentent un prix de revient total de frs 2.774.886; le subside payé pour ces marchandises s'élève à frs 330.948,55. La proportion du subside par rapport aux marchandises expédiées est donc de 11,92 %.

Ont été traitées depuis le début des subsides de change jusqu'à fin août 1923:

27.924 demandes de paiement avec subside, somme totale versée frs 8.751.476,65, valeur d'exportation	frs 55.256.022
778 demandes sans subside, valeur d'exportation	» 1.691.058

28.702 demandes, val. totale d'export, frs 56.947.080	
---	--

La moyenne du subside versé par rapport aux marchandises expédiées s'élève donc au 31 août 1923, à 15,37 %.

Ont été annulées pour raisons diverses 4.796 demandes, représentant une valeur d'exportation de frs 13.960.000.

Durée de validité des demandes. — La Commission de Surveillance a décidé de maintenir la durée de validité des demandes à 9 mois. Pendant ce laps de temps tout doit être exécuté: expéditions, paiements, présentation des demandes de paiement au Bureau des subsides.

Toutefois, dans des cas spéciaux de retard dans le paiement et lorsqu'il pourra être prouvé que la faute n'est pas imputable aux fabricants suisses, une prolongation de ce délai pourra être examinée sur demande par le Bureau Central des Subsides de Change. Cependant, la marchandise devra, dans tous les cas, avoir été expédiée au cours des 9 mois de validité de la demande et le paiement ainsi que la demande de paiement devront intervenir jusqu'au 31 décembre 1923, dernier délai. Aucune demande présentée au Bureau après cette date ne pourra être admise au subside.

Il va sans dire que cette décision ne s'applique qu'aux demandes qui ne sont pas encore arrivées à échéance et annulées.

Douanes

Italie. — Droits (agio).

Du 17 au 23 septembre inclusivement, l'agio pour le paiement des droits de douane est de 342 % (semaine précédente 354 %).

Postes

La distribution postale le dimanche.

Le Département fédéral des postes et chemins de fer vient de soumettre un rapport au Conseil fédéral, au sujet d'un postulat Enderli et Dardel, relatif à la suppression de la distribution postale du dimanche. Le document en question débute en faisant remarquer que des considérations d'ordre moral ou religieux ont tout d'abord dicté les premières mesures de restriction. Mais le côté économique fut envisagé plus tard, lorsque la loi eut garanti aux fonctionnaires un nombre déterminé de jours de repos, et que le travail du dimanche dut être compensé, à titre onéreux pour l'administration, par des jours ouvrables de repos.

Le rapport en question conclut qu'il y aurait lieu de supprimer la distribution dominicale dans toute la Suisse, du moment que la majorité de la population est arrivée à se passer de son courrier, ce jour-là, et que cette mesure permettrait de réaliser une économie d'un million de francs. Il est dit en outre dans ce rapport que les intérêts de la population seraient suffisamment protégés par la faculté qui est donnée à chacun d'aller retirer sa correspondance et grâce en outre à la distribution par exprès qui a toujours lieu sur demande.

Si l'on venait à mettre en vigueur ces mesures dans la Suisse entière, ce serait le couronnement, le triomphe du «mouvement» systématiquement, opiniâtrement et longuement préparé par l'administration postale. Une localité après l'autre, grâce à une pression plus ou moins forte, venue de haut lieu, a dû renoncer à son service postal du dimanche; ce fut la plupart du temps les autorités politiques à qui revenait la compétence de prendre la décision, sans grands égards d'ailleurs aux intérêts parfaitement justifiés du commerce et de l'industrie.

Or, aujourd'hui, le Département des postes peut déclarer avec fierté que le 4/5 des habitants de la Suisse n'ont plus la distribution dominicale. Mais l'on se garde bien de relever que dans ces 4/5 de la population, il est plusieurs milliers de personnes qui ne fatiguent pas non plus beaucoup

les facteurs durant les jours de la semaine. Par contre, les inconvénients de ce nouvel état de choses n'ont pas tardé à se faire sentir d'emblée pour les personnes et les maisons qui précisément entretiennent et soutiennent la poste grâce à leur correspondance abondante. Les répercussions en furent même si rapides et violentes que l'on a conçu déjà la plus forte irritation contre semblables mesures. Les milieux n'arrivent pas à comprendre comment on peut avoir, au Palais fédéral, l'audace de maintenir les taxes d'affranchissement à des taux exorbitants et de réduire simultanément et sans ménagement une partie essentielle des services postaux.

Il faut bien espérer que le parlement examinera d'un peu plus près les arguments doucereux de l'administration postale, avant d'admettre une mesure qui compromettrait sans remède le commerce, l'industrie... et la bonne humeur du citoyen dont on exige toujours davantage et qui reçoit toujours moins.

Commerce extérieur

Allemagne.

En juillet, les importations allemandes se sont élevées à un total de 41.596.000 quintaux métriques, contre 48.066.000 quintaux métriques au mois précédent, et les exportations à 10.540.000 quintaux métriques contre 8.897.000 quintaux métriques.

Les conséquences de l'occupation de la Ruhr se manifestent tout particulièrement par une importation considérable de charbons et de coke; celle de charbon est le double de la moyenne mensuelle de 1922 et celle du coke est huit fois supérieure à celle de l'année dernière.

Australie.

Le Consulat général de Suisse à Melbourne communique que les affaires étaient calmes, durant le mois de juin. Cependant, on entrevoit une animation du commerce de fin d'année et de Noël. Le marché horloger semble peu à peu reprendre vie.

Etats-Unis.

Les importations d'août se sont élevées à 275 millions de dollars contre 284 millions en juillet et 281 millions en août 1922. Les exportations ont atteint 313 millions contre 310 millions en juillet et 301 millions en août 1922.

Italie.

Le ministre des finances communique que durant le mois de juillet, la valeur des importations a atteint 1.800.000.000, c'est-à-dire, 126 millions de moins que pendant le même mois de 1922. Les exportations ont atteint 796 millions, c'est-à-dire une somme de 96 millions supérieure à celle de l'année précédente pendant le mois de juillet. Le déficit commercial, qui était au mois de juillet 1922 de 434 millions, a été réduit à 232 millions en juillet 1923. La différence entre les importations et les exportations sera fortement réduite durant le prochain mois en raison du résultat excellent des récoltes et des nouvelles conditions intérieures.

Perse.

Selon une communication du Consulat de Suisse à Téhéran, la question de la prohibition d'importation des articles de luxe est toujours en suspens. Au 2 août dernier, le Kran valait 53 centimes suisse. L'importation souffre fortement du manque d'argent.

Expositions, Foires et Congrès

Exposition de la montre ancienne à Neuchâtel.

Au musée de Neuchâtel seront exposées dans deux vitrines de la Salle Bachelin, le 17 septembre et jusqu'à la fin du mois, un choix de montres anciennes, dont la classification permet de reconstituer l'histoire même de la montre à travers les siècles.

Le Comité neuchâtelais du Centenaire Breguet, en prenant l'initiative de cette exposition, a voulu montrer au public de notre pays, la somme d'efforts que déployèrent, au cours des ans, tant dans le domaine de la mécanique, que dans celui des arts appliqués, les humbles artisans, horlogers, graveurs et émailleurs. Leurs noms, presque ignorés des générations qui précédèrent la nôtre, commencent à revivre et à s'auréoler d'une gloire tardive.

D'aimables collectionneurs et de non moins aimables conservateurs de musées, ont bien voulu se

desaisir, pour quelques jours, de ces précieux petits objets.

On pourra donc voir, au Musée de Neuchâtel, quelques-unes de ces très vieilles montres de la fin du XVI^e et du commencement du XVII^e siècle, si rares aujourd'hui et si délicieusement ouvragées, de ces pièces dont la reine Marie de Médicis disait, en les offrant à l'ambassadeur vénitien Priuli: « Prenez, ce sont fruits qui naissent à Bloye, aux mains des excellents ouvriers du pays. »

Blois, ville des rois et des princes jusqu'à la mort de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, fut un des berceaux de l'horlogerie française.

Une petite montre, joliment décorée de filigranes d'or, rappellera le souvenir des ateliers de cette ville. Son mouvement porte la signature de Salomon Chesnon, maître horloger, qui vivait au début du XVII^e siècle.

D'autres pièces de la même époque, provenant des ateliers de Paris, Lyon, Grenoble, donneront une idée du goût qu'apportaient les artisans d'alors à la décoration des boîtes et des mouvements. On y voit les couvercles de boîtes en argent gravés représentant des scènes tirées de la mythologie, ou des feuilles et des fleurs en rinceaux et mouvements qui, s'ils n'indiquaient l'heure qu'imparfaitement, n'en étaient que mieux ouvragées.

De la même époque encore les mouvements encaissés dans des boîtes de cristal de roche en forme de croix, ou de coquille, ou simplement ronde, et dont les armatures en cuivre gravé et doré au feu, supportent le cristal diversement taillé.

Les cadrans, souvent en argent et presque toujours gravés, ont une seule aiguille finement ouvragée. C'est encore la petite corde à boyau qui relie le bâillet à la fusée. L'échappement est à roue de rencontre avec un balancier à verge, dont les deux palettes viennent successivement frapper contre la petite roue de champ, à denture rare; échappement rudimentaire, mais qui fera son chemin, puisqu'il se fabriquait encore dans nos montagnes il y a quelque soixante ans.

Nuremberg vit apparaître au XVI^e siècle les premières montres qui se firent en Allemagne. De forme ronde, plus lourdes d'aspect, généralement en cuivre doré, avec boîtier repercé, gravé et ciselé, ayant un mouvement en fer dont un mécanisme spécial appelé « Stackfreed » assure la force constante du ressort moteur, elles sont improprement appelées « Oeufs de Nuremberg ». Une des pièces figure à l'exposition, d'autres de la fin du XVI^e siècle, aux boîtiers en laiton, de forme octogonale, rappelleront aussi les débuts de l'horlogerie allemande.

Il serait inexact de croire à la découverte spontanée de la montre. Celle-ci est l'aboutissement logique dont l'origine remonte à la grosse horloge de clocher du XIV^e siècle, évolution se continuant par l'horloge d'appartement, puis par la pendulette de table, en cuivre, horizontale ou verticale, si en honneur sous les Valois et dont quelques spécimens forts rares sont exposés.

Sous le règne de Louis XIII, l'application de l'émail à la décoration des boîtes va considérablement élargir, amplifier et enrichir un domaine où, jusqu'alors, seuls les graveurs s'étaient exercés.

C'est à Châteaudun et à Blois, que débutèrent dans le premier tiers du XVIII^e siècle, de magnifiques artistes dans l'art de l'émail, tels les Toulon, les Vauquer, les Morlière, puis enfin la famille des Huau, huguenots de Châtelleraut en Poitou, qui vinrent s'établir en 1630 à Genève. Les trois frères y exercèrent leur profession de peintre sur émail durant les dernières années du XVII^e siècle et au commencement du suivant.

Avec l'incomparable Petitot, ils furent, à Genève, les novateurs de cet art qui devait prendre une grande extension et assurer à cette ville durant tant d'années une réputation sans égale.

Pourtant, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, les procédés industriels devaient porter un coup fatal à cet art charmant de l'émail. Presque introuvables aujourd'hui, atteignant de hauts prix, ces montres, dont les boîtiers, aux couleurs d'un superbe éclat, reproduisaient des scènes mythologiques ou antiques, sont fort peu nombreuses dans les collections de notre pays.

Heureusement, trois pièces, dont une signée de Pierre Huau, permettront aux visiteurs de se faire une idée de perfection auquel avait abouti ce procédé.

(A suivre.)

Registre du commerce

Raisons sociales.

Enregistrements:

7/IX/23. — Angelo Travaini, fabr. de pierres fines pour l'horlogerie, Mendrisio.

8/IX/23. — Heinrich Huber, Goldschmied (de Winterthour), bijouterie, orfèvrerie et argenterie, Marktgasse 43, Winterthour 1.

10/IX/23. — Schgoer, (Joseph Sch., de Stein, Argovie), bijouterie, orfèvrerie, horlogerie, Place de la Palud 24, Lausanne.

Réorganisation des groupements patronaux horlogers et l'avilissement du prix de la montre.

Les représentants officiels et responsables des associations patronales des fabricants d'horlogerie, réunis à Neuchâtel, vendredi 21 septembre, sous la présidence de la Chambre suisse de l'Horlogerie, ont décidé:

1. La constitution d'une Fédération des fabricants d'horlogerie, dont la première tâche sera de lier des conventions avec les groupements de fournisseurs.
2. La mise en application d'une augmentation des prix de vente des montres à partir du 1^{er} janvier 1924.

Un comité d'action constitué séance tenante, est chargé de la réalisation de ces décisions dans les délais les plus courts.

COTES

Métaux précieux (21 septembre 1923):

Argent fin en grenailles	fr. 435.— le kilo
Or fin, pour monteurs de boîtes	3800.—
» laminé pour dorure	3850.—
Platine manufacturé	25.20 le gr.
Change sur Paris	fr. 33.15

Cours commerciaux de Londres:

Désignation	Cours du 19 Sept.	Cours du 20 Sept.
Cuivre Electrolytique	67 3/4	67 1/2 à 68 1/2
Cuivre comptant	62 5/16	62 5/8 à 62 —
» à 3 mois	62 13/16	63 — à 63 —
Etain comptant	198 3/16	198 — à 198 1/4
» à 3 mois	198 10/16	198 1/4 à 198 3/4
» anglais	199 1/4	198 — à —
Plomb anglais	26 1/4	26 3/4 à —
» étranger comptant	25 2/8	25 1/2 à —
» à 3 mois	24 7/8	25 1/8 à —
Zinc	33 1/4	33 5/16 à —
Or	96/10	— à —
Argent comptant	31 15/16	31 5/16 à —
» 60 jours	31 1/2	31 3/4 à —
Argent métal	17 sept.	18 sept.
Bourse New-York	64 3/8	64 5/8
Bourse Paris	400	400
Bourse Londres	31 7/8	31 15/16

Escompte et change

	Parité	Escompte	Demande	Offres
en fr. suisses	%			
Suisse	4 à 4 1/2	—	—	—
France	100 frs.	100.—	33.15	33.60
Gr Bretagne	1 liv. st.	25.22	25.64	25.70
U. S. A.	1 dollar	5.18 4 1/2	5.63	5.67
Canada	1 dollar	5.18	5.49	5.55
Belgique	100 fr.	100.—	27.70	28.20
Italie	100 lires	100.—	25.15	25.45
Espagne	100 pesetas	100.—	76.—	76.80
Portugal	100 Escudos	560.—	20.—	30.—
Hollande	100 florins	208.32	221.75	222.75
Allemagne	100 Marks	123.45	90	0.02*
Autriche	100 Cour.	105.—	75.—	84.—*
Hongrie	100 Cour.	105.—	18	0.029
Tchécoslov.	100 Cour.	105.—	4 1/2	17.025
Russie	100 Roubli.	266.67	—	—
Suède	100 Cr. sk.	138.89	149.50	150.50
Norvège	100 Cr. sk.	138.89	90.60	91.50
Danemark	100 Cr. sk.	138.89	101.50	102.50
Bulgarie	100 Leva	100.—	5.30	5.50
Roumanie	100 Lei	100.—	2.50	2.70
Yugoslavie:				
Belgrade	100 Dinars	100.—	6.025	6.425
Grèce	100 Drachm.	100.—	9.—	13.—
Pologne	100 Mk pol.	123.46	17.—*	21.—*
Turquie	1 liv. turq.	22.78	3.—	3.50
Finlande	100 Mks finl.	100.—	14.90	15.40
Argentine	100 Pesos	220.—	187.50	191.—
Brésil	100 Milreis	165.—	32.50	57.50
Indes	100 Roupies	168.—	167.50	177.50
Japon	100 Yens	258.—	270.—	280.—

* par million.

Cote du diamant brut

Cours moyens des Bourses pour grosses quantités au comptant.

Diamant boart	fr. 21,45 à fr. 21,65 le karat
Eclats de diamant pur	21,45 • 21,35 •
Poudre de brûteur	2,65 • — •

(Communiqué par Lucien Baszanger Genève.)

EBAUCHES ET FINISSAGES

Fabrique d'Horlogerie de Sonceboz S. A.

Sonceboz (Jura bernois) — Téléphone N° 1

ÉBAUCHES DE FORMES

Ovaux $5\frac{1}{2}$ et $6\frac{1}{2}$ "

Rectangulaires $5\frac{1}{2}$ et $6\frac{3}{4}$ "

Qualité soignée interchangeable. — Prix avantageux. 209

Maison fondée en 1849. — La fabrique ne termine pas la montre.

FABRIQUE D'ÉTUIS, BRACELETS CUIR

Cartonnages

Etuis Porte-feuilles pour montres

ED. SCHÜTZ - MATHEY

Rue du Parc 42-44
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone 17.45

40, Faubourg du Lac
BIENNE
Téléphone 18.07

Fermoirs et Rubans faille et moire, toutes largeurs
à Prix très bas.

Capital :
70.000.000

UNION

Réserve :
16.000.000

DE BANQUES SUISSES

LA CHAUX-DE-FONDS - FLEURIER

ZURICH - WINTERTHOUR - ST-GALL - LICHTENSTEIG
AARAU - GENÈVE - LAUSANNE - ETC. 235

Opérations de banque aux meilleures conditions

Achat et Vente de Métaux précieux par la Succursale de Fleurier

Union Bank of Switzerland

*Every description of banking business transacted.
All facilities extended for trading with the watch industry.*



MARTEL WATCH C° S.A.

Les Ponts-de-Martel

Remontoir 17 lig. plat

Calibre particulier. Interchangeabilité.

Demandez offres et échantillons. 1496

AGENCE DE VOYAGES ET DE TRANSPORTS
J. Véron, Grauer & C° (G. L. Bonnard)
LA CHAUX-DE-FONDS

Renseignements
et devis gratuits

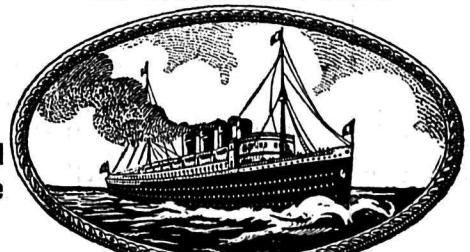
ORGANISATION
de Voyages de
Sociétés

Bureau officiel de passages de la Compagnie générale transatlantique

Agence en Douane:

MORTEAU - PONTARLIER - BELLEGARDE 135
Exportation — Importation — Transit

Service de contrôle et garantie pour l'horlogerie.



Agence de la
Cie Int'l des
Wagons-Lits

Passages Maritimes

Déménagements



LA SOLUTION !!

Pour le GROSSISTE
FABRICANT
NICKELEUR

Un atelier de gravures de lettres à la machine
à votre disposition.

SPÉCIALITÉ. Gravure pour l'Amérique

Correction d'inscription

Arrangements multiples pour petites et grandes pièces.

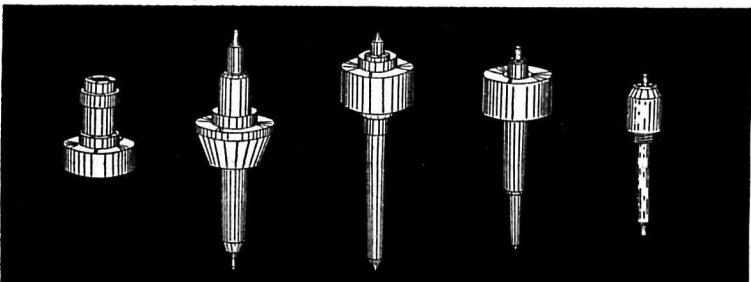
Travail en séries et soigné. Livraisons rapides.
Prix avantageux.

Se recommande,

A. ROULET-HUGUENIN,
Le Locle.
Téléphone 2.78.

1528

HERMANN KONRAD S. A., MOUTIER
FABRIQUE DE FURNITURES D'HORLOGERIE



Demandez nos échantillons et prix.

1684

Etablissements TECHNOS S. A.

Téléphone 17

Cormoret (Jura bernois)

fournissent rapidement les spécialités suivantes :

Goupilles pr boîtes et pr réglages

Pieds en laiton, nickel et acier

Pieds pr cadrans. Vis pr l'horlogerie

aux meilleures conditions du jour.

797

Décollages de précision en tous genres pr l'horlogerie et industries annexes, telles que pendulerie, téléphone, télégraphe, compteurs, etc.

ACIERS DE SANDVIKEN

Seul représentant pour la Suisse

ALBERT NOTZ

ELFENSTRASSE 5.

BERNE Téléphone: BOLLWERK 39.75

Fabrique d'étuis et de maroquinerie en tous genres
BRACELETS CUIR ET MOIRE
Cartonnages

GEORGES STEHLE

Téléphone 13.66

LA CHAUX-DE-FONDS

Numéro Droz 78

Chèque postal IV b 577.

798

Fabrique de Fournitures d'Horlogerie

○ L'AZURÉA S. A., MOUTIER ○

SPÉCIALITÉS :

ARBRES DE BARILLETS

soignés

Téléphone N° 89



DÉCOLLETAGES

de pignons de finissages

à pivots levées, etc.

Télégr.: AZURÉA

DÉCOLLETAGES EN TOUS GENRES

1183

HORLOGERIE

Téléphone 1.15



5 1/4 rectangle
Hauteur 345/100
Longueur 49,2
Largeur 12,8

JULES WEBER-CHOPARD

-- SONVILIER --

livre avantageusement

Mouvements de forme

5 1/4 lig. rectangle, 5 1/2 lig. rect. et ovale, 6 1/2 lig. ovale

Qualité soignée et bon courant. 888

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie à Bienne, cherche

employé de bureau

énergique, pour la comptabilité (américaine) et la correspondance française, allemande et anglaise.

Seules personnes ayant déjà occupé place analogue et pouvant fournir preuves de capacité sont priées de s'adresser sous chiffres O 3266 U à Publicitas Bienne. 1533

Importante fabrique d'horlogerie de la région de Bienne cherche

CORRESPONDANTE

française et anglaise.

Faire offres sous chiffres M 3262 U à Publicitas, Bienne. 1532

Grossiste américain

demande offres pour mouvements

8 3/4, 9 3/4, 10 1/2" ronds,
5 1/2, 6 3/4" rect. 5 1/2, 6 1/2 OV., en 7, 15 et 17 rubis.

Faire augmentation pour balanciers coupés et spiral Breguet. — Très forte commande à sortir. — Inutile de faire des offres sans prix et délai de livraison.

Offres sous chiffres P 22249 C à Publicitas
Chaux-de-Fonds.

1529

LA ROMAINE
EMILE LEUTHOLD

Fabrique de cadrans métal et argent

78, rue Numa Droz

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 13.42

livre tous les genres à des prix
sans concurrence. 1940

-- Essayez, c'est continuer. --

SCHILD FRÈRES & C°
GRENCHEN (SOLEURE)

MARQUE DÉPOSÉE (ETA)

1102

.....

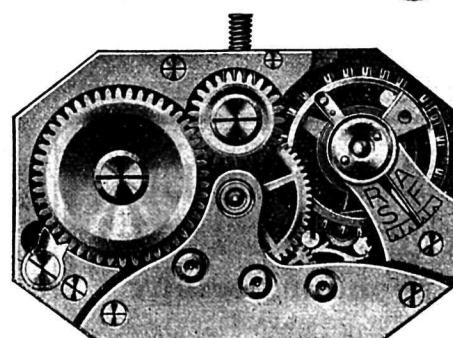
5" ancre

Cal. 370

Assortiment

8 3/4"

.....



12.8 × 49.2 m/m

.....

Interchangeabilité

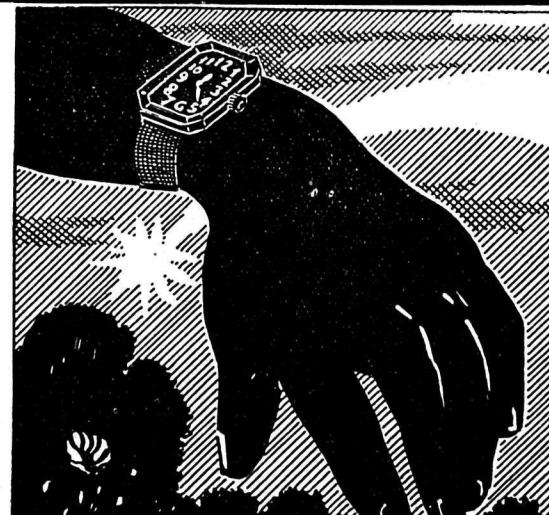
Mécanisme

parfait

.....

Les
matières
lumineuses
favorites

Les
matières
lumineuses
favorites



METEORE

S.A.

BIENNE

Téléphone 7.12

Prix très réduits

171

Rue du Bourg 3

Posage soigné

Dépositaire à La Chaux-de-Fonds :

LOUIS HUMBERT

Téléphone 11.86

Rue Numa Droz 12

Téléphone 11.86

Bain extra blanc et inaltérable 286

Adoucissement concentrique de roues et dorage sans grain

P. ROBERT-DEGOUMOIS & C°

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 17.19

Crétets 81

Chèques postaux IV b 636

ACHAT ET VENTE A VENDRE

à conditions avantageuses :

4 bloquenses Essaime ; 1 presse 20 tonnes inclinable ; 1 autre 60 tonnes ; 1 tour outilleur 1500 sur 200 ; 2 dits 1000 sur 1500 ; 4 grandes perceuses.

Offres sous chiffre 6 9991 0 à Publicitas, Bienne. 1523

Compteurs de sport

en métal, cylindres et ances, articles bon marché, sont demandés par bonnes quantités.

Faire offres à Case postale 10482, La Chaux-de-Fonds. 1522

PETITS MOUVEMENTS pour les ETATS-UNIS

Fabrique sérieuse et connue ferait à très gros preneur conditions avantageuses pour fortes commandes.

Ecrire sous chiffres P 22242 C à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 1516

Fabricant d'Horlogerie

produisant régulièrement petites pièces cyl. 9 et 10 1/2 lig., bascule et vue 1510

cherche preneur sérieux mouvements garantis, prix avantageux.

Offres sous chiffres Y 3239 U à Publicitas, Bienne.

DEMANDES D'EMPLOIS

BELGIQUE

Agent bien introduit cherche la représentation de quelques fabriques d'horlogerie spécialisées pour ce pays. URGENT.

Ecrire sous chiffres P 22230 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 1514

DIRECTEUR D'USINE

très introduit dans les affaires, ayant l'habitude de diriger nombreux personnel, cherche occupation soit comme : directeur, administrateur, gérant ; pour de suite ou époque à convenir. Certificats à disposition. Discréption réciproque.

Adresser offres sous chiffres P 22247 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 1524

VOYAGES

Voyageur expérimenté, connaissant à fond le français, l'allemand et l'espagnol, entreprendrait voyages pour maison d'horlogerie, si possible en

ESPAGNE ou AMÉRIQUE DU SUD.

Références de premier ordre à disposition. Adresser offres sous chiffres P 15429 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 1537

DIVERS

Locaux de fabrique

utilisés comme fabrique d'horlogerie, à louer, à Saint-Imier, à partir du 31 octobre prochain.

Place pour 50 à 60 ouvriers. 1443

S'adresser sous chiffres P 22178 C à Publicitas, à La Chaux-de-Fonds.

Demandes d'emplois

COMPTABLE-CORRESPONDANT

connaissant la sténo-dactylo, cherche place dans fabrique ou commerce de la région.

Entrée de suite ou à convenir. Sérieuses références à disposition.

Ecrire sous chiffres P 10892 C à Publicitas, Le Locle. 1527

Acbeyeur ancre

sérieux, habitude travail soigné depuis 5 lig., cherche engagement sur place de Genève.

Offres sous chiffres K 1690 S à Publicitas, Soleure. 1517

REPASSEUR

expérimenté, connaissances approfondies petites pièces, grandes ultra plates, complications, cherche travail suivi à domicile.

Ecrire sous Q 26351 L à Publicitas, Lausanne. 1535

Horloger

ayant connaissance approfondie dans toutes les parties de la montre, occupé place de chef de fabrication et de chef réglage dans fabrique de mouvements soignés, cherche situation d'avenir. Sérieuses références et bulletin de réglage à disposition.

Adresser offres sous chiffres P 15427 C à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 1530

Offres d'emplois

Terminieur

On cherche un bon terminieur pour ances 8 3/4 et 8 lig. Travail soigné.

Faire offres avec prix sous chiffres P 15428 C à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 1536

DIVERS

BOLLE-MICHAUD

La Chaux-de-Fonds 117
Doubs 419. Téléphone 134.
Se charge de remettre en état

RÉPÉTITIONS en tous genres.

Réglages

plats et breguets depuis 3 1/2 lig., sont entrepris à domicile par bonne réglageuse. Travail garanti.

Offres sous chiffres P 6285 J à Publicitas, St-Imier. 1519

POLISSAGE

La Fabrique Honoré Buhler
à St-Sulpice

entreprend polissage, finissage, dorage, nickelage, argentage et plaquage de boîtes. 1534

Travail en séries, prix avantageux, livraisons très rapides.

Tous les genres ROSKOPF

SOCIÉTÉ HORLOGÈRE RECONVILIER

Reconvilier Watch Co S.A.



Tous les genres ROSKOPF

A LOUER

immédiatement ou pour époque à convenir, les locaux suivants, situés à la rue du Parc 116, Fabrique du Parc :

1 atelier de 90 m², à l'usage d'un atelier de polissage, installation extra moderne, à vendre ou à louer avantageusement au locataire éventuel,

1 atelier pour 15 ouvriers horlogers, établis et lumière électrique installés,

1 atelier de mécanique de 100 m², avec transmissions installées,

2 ateliers de 120 m² à l'usage de fabrique d'horlogerie, avec transmissions installées pour petites machines et même la fabrication de l'ébauche.

Pour visiter et traiter, s'adresser aux bureaux de la Fabrique du Parc S. A., de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., ou sur rendez-vous, téléphone 5.44.

DIVERS

G. Küng - Champod & Cie

Fritz Courvoisier 23, LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 948

Cylindre vue 8 3/4 lig. or, argent, plaqué.

» 10 1/2 » grand assortiment en ca-

» 18 » lottes or. — Spécialité en

» 19 » genres hollandais.

Montres garanties. — Prix avantageux. 1810

Achat et Vente

J'achète montres cylindres à vue

16 et 18 lig., 4 rubis, boîtes métal nickel, argent gall. et argt. blanc, cuv. mét., des 11 lig., 4 rubis, boîtes argt. gall. et argt. blanc, cuv. métal, mouv. 1/2 vue. Paiement comptant, mais à bas prix.

Ecrire sous chiffres P 4990 P à Publicitas, Porrentruy. 1538

MOUVEMENTS

10 1/2 lig. cylindre, genre américain, sont cherchés par grandes séries. Commandes régulières.

Adresser offres avec tout dernier prix à Case postale 2956, Bienne. 1531

POLOGNE

Monsieur d'un certain âge, bien introduit en Pologne, cherche représentation exclusive pour la Pologne, genres courants.

Faire offres sous chiffres P 22205 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 1483

Concessionnaire pour Italie

Fabrique d'horlogerie produisant la bonne montre bracelet en mouvement rond et de forme, de marque connue, céderait le monopole de vente à maison visitant les détaillants de ce pays.

Event. on établirait voyageur routiné comme concessionnaire.

Faire offres sous chiffres P 22241 C à Publicitas, La Chaux-de-Fonds. 1521

Pitons tous genres Plaques turques Fournitures diverses

GRANDJEAN Frères
LE LOCLE 1139

Posage de verres de montres en tous genres.

Travail soigné

E. Fluckiger - Kullmann
LA CHAUX-DE-FONDS
Paix 39 306
Téléphone 45.75

MISE EN GARDE

Les fabriques d'horlogerie, la « Tavannes Watch Co à Tavannes » et la « Williamson Ltd à Büren » rappellent aux intéressés que le repassage à l'étampe de châtons ou de bouchons d'après le trou est breveté en tous pays.

Toute contrefaçon sera énergiquement poursuivie et les produits faits suivant ce principe pourront être séquestrés en Suisse et à l'Etranger.

Au nom des deux fabriques sus-mentionnées,

STRITTMATTER,
avocat,
Neuchâtel.

Warning.

The following watch factories the « Tavannes Watch Co at Tavannes » and the « Williamson Ltd at Büren » remind all those it may concern that the process of restamping the bezel or the plugs according to the holes is patented in every country. Every infringement will be strictly prosecuted and the products made to this principle will be liable to be sequestered in Switzerland and abroad.

In the name of the two above mentioned firms,

STRITTMATTER,
Solicitor,
Neuchâtel.

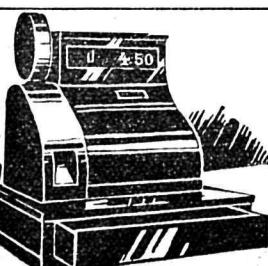
Warnung.

Die Uhrenfabriken « La Tavannes Watch Co in Tavannes » und « La Williamson Ltd in Büren » machen die Interessenten darauf aufmerksam, dass das Repassieren mit der Stanze von « Châtons » oder Zapfen nach dem Loch in allen Ländern patentiert ist.

Gegen jede Nachahmung wird gerichtlich vorgegangen, und die nach diesem Verfahren hergestellten Fabrikate können im In- und Auslande mit Beschlag belegt werden.

Im Namen der obgenannten Fabriken,

STRITTMATTER,
Fürsprecher,
Neuchâtel.



Nouveaux Modèles

Quittance imprimée,
ruban de contrôle,
addition automatique

Frs. 1000.—

NATIONAL CASH REGISTER CO. LTD
Werdmühlestr. 10 ZURICH Téléphone S. 197

Fabrique de Boîtes et Bracelets extensibles

Chs-Octave WUILLEUMIER

CRET 9 & 11 LA CHAUX-DE-FONDS CRÉT 9 & 11

Argent et plaqué or laminé

Boîtes de formes 3 pièces, illusions, mirages, rondes, tous genres, etc., tous décors, de 8 3/4 à 13 lig., rectangulaires et ovales 6 3/4 lig.

Téléphone 19.74

139

DIVERS

AD. ADLER

3, rue Adrien Lachenal,
GENÈVE

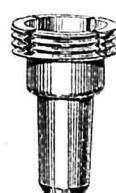
Adr. télégr. : Brillants, Genève
Tél. : Mt. Bl. 24.33

Brillants, Roses

Achats — Ventes

Spécialités en tous genres de brillants pour la décoration des montres et de la bijouterie. 736

10/0 à 18 SIZE



Jean
FLURY
Genève,
Carouge.

BOART SABLONNEUX

Burins

L. M. Duerr & Cie
Place Longemalle 1
Genève 1444

On entreprendrait de suite

Réglages Breguet

avec coupages de balanciers; spécialité: petites pièces soignées à lig.

Adresser offres s. chiffre
P 22220 C à Publicitas, Chaux-
de-Fonds. 1500

COURONNES

pour remontoirs, or, plaqué, métal

Arthur Weber

Bd James Fazy, 4
GENÈVE 607

Téléph. 21.53 Mt. Blanc

EXPORTATION

Réglage

Régleurs, actifs et consciencieux entreprendraient encore retouches de réglage, petites pièces courantes. 1440

Adresser offres s. chiffre
L 6787 X à Publicitas, Genève.

Qui peut fournir régulièrement

mouvements ancre

8 3/4 et 10 1/2 lig. Fontai-
nemelon, en bonne qua-
lité garantie.

Offres sous P 22244 C à Pu-
blicitas, Chaux-de-Fonds. 1526

TERMINEUR

entreprendrait pièces extra
soignées 6, 7, 8 lig., 17 lig.
extra plate, 9 à 14 douz.,
ou rep. et remt.

Offres sous P 2420 N
à Publicitas, Chaux-de-
Fonds. 1520

Achat et Vente

MONTRÉUX

à vendre jolie maison
avec magasin toujours
loué. Situation admirable,
4 chambres, chambre de
bain, balcons, terrasse, etc.
Conviendrait pour petit
rentier ou commerçant.

Ecrire Case postale 6810
Yverdon. 1485

A vendre ou à louer dans
localité du Valais, un

Atelier de pierristes

Installation moderne de 16
tours. Moteur électrique.

A vendre à la même
adresse 12.000 boussoles
Saphir, semi-coniques 4/7
mm. 1482

S'adresser sous chiffres
P 3527 S à Publicitas Sion.

A vendre

ou éventuellement à louer
30, Av. Ernest Pictet, GENÈVE
1 villa 10 pièces, conf. mod.,
avec beau local industriel,
100 m² env., gd. jardin.

S'adresser au n° 32, ou à
Mr. Em. A. Dumont, régisseur,
r. de la Bourse, 10, Genève. 1503

A vendre

à prix avantageux, une
certaine quantité de mou-
vements 8 3/4 lig. A. S., 15
rubis, genre Amérique,
bonne qualité garantie.

Faire offres sous chiffres
P 8048 T à Publicitas,
St-Imier. 1504

Nous offrons environ

400 montres

8 3/4 lig. ancre, 17 rubis,
spiral breguet, boîtes or
14 kt., formes variées
fantaisies trois pièces,
glaces de forme à des prix
excessivement avantageux.

Demandez offres à Case
postale 10316, La Chaux-
de-Fonds. 1515

MACHINES à DÉCOLLETÉR

Beldi

On achèterait 2 à 3 machines
à décolléter « Beldi » en parfait
état, pour décollages acier,
capacités maximum 5 m/m.

Faire offres sous chiffres
P 10889 Le à Publicitas,
Le Locle. 1518

Offres d'emplois

TERMINEUR

On cherche un bon ter-
mineur pour ancre 9 3/4 lig.
Fontainemelon, travail soi-
gné. Faire offres sous chif-
fres Q 1626 Sn à Publicitas,
Chaux-de-Fonds. 1484

Fabrique d'ébauches
sortirait des commis-
sions régulières et sui-
vies en :

Arbres de barillet finis et polis.

Offres sous chiffres
P 22246 C à Publicitas, La
Chaux-de-Fonds. 1525

Banque Nationale Suisse

Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds

Avances sur nantissement d'obli-
gations suisses (Taux actuel 5 % net).

Escompte d'obligations suisses

remboursables dans les trois mois
(Taux actuel 4 % net).

Garde et Gestion de Titres

Location de Coffres-forts 191

UNIVERSO

S.A.

FOURNIT AVANTAGEUSEMENT AIGUILLES

pour Montres de poche, Bracelets, Boucles, Jouets, Pendules, Pendulettes, Réveils, Compteurs, Boussoles, Manomètres, Baromètres, Polymètres, Thermomètres, Chronomètres, etc. etc., et tous autres appareils de mesure en toutes formes et toutes grandeurs

INSTALLATION SPÉCIALE

Découpages de tous Aiguilles et fournitures en série soit:
Brides-Crochets pour Ressorts de Barillet-Masses, etc.
Tours d'Heures appliqués pour Cadrements métal.

QUALITÉS

Depuis l'atelier le plus soigné au plus ordinaire

PRIX

Conditions spéciales peuvent être convenues pour grandes séries
Choix immense et Qualité supérieure à Prix égal.

CATALOGUE DISPOSITION

UNIVERSO S.A. Rue Numa Droz, 83
LA CHAUX-DE-FONDS

ACHAT ET VENTE

Maison américaine

sortirait commandes régulières en mouvements
6 3/4 rectangulaires, finissages et échappements
10 1/2 lignes, ainsi que mouvements 10 1/2 lignes,
ancre, Schild ou Michel. — Faire offres avec
tout dernier prix pour paiement comptant sous
chiffre P 22229 C à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 1513

A vendre à prix avantageux :

2 grosses finissages 8 3/4 Robert sertis en 16
aubis soignées, avec assortiments pivotés pre-
mière qualité.

Demandez échantillons sous chiffres P 22218 C
à Publicitas, Chaux-de-Fonds. 1499

AVIS

Fabricant bien installé et produisant en séries les
mouvements 6 1/2 à 10 1/2 lig. ancre pour l'Amérique,
en qualité soignée, cherche encore preneurs. Livrai-
sons régulières assurées.

Offres sous chiffres P 22221 C à Publicitas, Chaux-
de-Fonds. 1502

J'ACHÈTE D'OCCASION

n'importe quelle quantité de montres argent galonné,
l'épine et savonnette, ainsi que montres or 14 et 18 k.

Calottes de toutes formes et toutes grandeurs, or,
métal et argent.

Faire offres Case postale 10279, Chaux-de-Fonds. 1508



Commissionnaire spécial
pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

Voulez-vous donner du cachet à vos mouvements ?

Si oui, c'est en confiant vos **nickelages** et **argentages** à

Louis Bandelier, St-Imier

1,80 Téléphone 1,80

que vous obtiendrez cet heureux résultat.

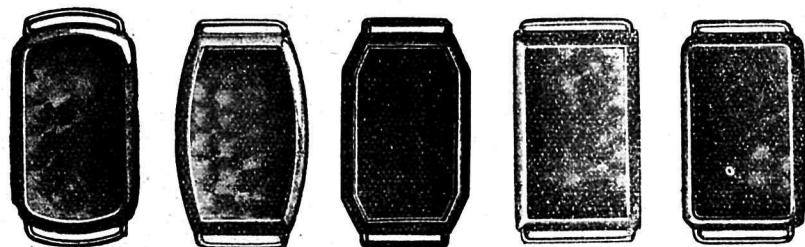
210

Argentage extra blanc, solide, durable.

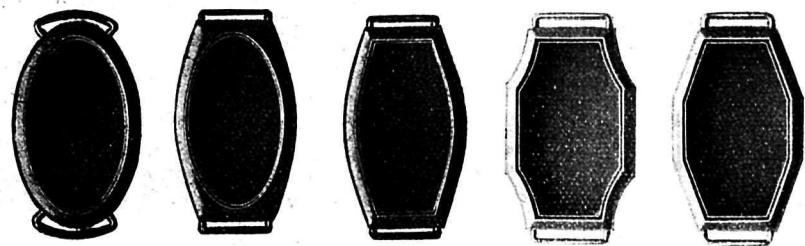
Livraisons rapides. — Exécution soignée.

On entreprend aussi le **dorage** de **mouvements** et des **roues**.

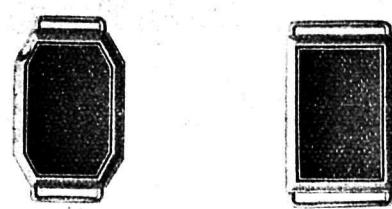
Les Fils de J. Bréguet-Bréting BIENNE



N° 414 N° 415 N° 416 N° 417 N° 418
sur mouvement rectangle 6 $\frac{3}{4}$ lig. en deux pièces, 1 charnière



N° 120 N° 121 N° 122 N° 144 N° 145
Dito sur mouvement ovale 6 $\frac{1}{2}$ lig.



N° 146 N° 147
Dito sur mouvement rectangle 5 $\frac{1}{2}$ lig. 1248

Ces boîtes se font en argent, en plaqué or 5 et 10 ans et en métal blanc.

NIMRA WATCH A. GROSSERT CRÉMINES (JURA BERNOIS)

Montres et Mouvements cyl. bascules

$\frac{3}{4}$ platine et demi-vue, de 9 à 13 lig., avec et sans secondes
en tous genres et formes de boîtes

Montres cyl. 18 lig., $\frac{3}{4}$ platine et à l'ont. 1117

Montres 13/16 cyl., en diverses formes de boîtes.

Montres 19 lig. ancre, lép. et savonnette.

Prix avantageux. — Téléphone 4. — Qualité sérieuse.

Fabrique suisse de Ressorts de montres **LE SOLEIL A. C.**
en tous genres et pour tous pays 284



7 Repos LA CHAUX-DE-FONDS Repos 7

Commission.

Ressorts soigné. Spécialité: Ressorts renversés.
Ressorts à développement concentrique
pour chronomètres et montres de précision.
Ressorts avec brides et genres américains.

Uhrfedern. Watch springs. Molle di orologi. Mettes para relojes.

Ebauches ENICAR

LONGEAU près Bienne

Téléphone N° 12

Ancre et cylindre 10 $\frac{1}{2}$ lig. à vue

lépine et savonnette, avec et sans seconde

Interchangeabilité absolue.

Grandes facilités pour le remontage.

Demandez prix et échantillons.



SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 120.000.000

Réserve: Fr. 33.000.000

Obligations (Bons de caisse)
pr une durée de 3 à 5 ans, au

taux de 4 $\frac{1}{2}$ %

Intérêts semestriels

Timbre fédéral d'émission
à notre charge

LIVRETS DE DÉPOTS

4 % jusqu. concurrence de fr. 10.000

Comptes-courants et de crédits

Lettres de Crédit
sur la Suisse et l'Etranger.

Valeurs de placement - Achat - Vente
Ordres en Bourses suisses et étrangères

Garde et gérance de titres.
Encaissement de coupons

Location de compartiments de Coffres-forts
(Safe-Deposit)

Métaux précieux - Achat et Vente
Or, Argent, Platine - Dégrossissement.
Or fin pour Doreurs. Or pour Dentistes. 1194

FABRIQUE D'HORLOGERIE COMPLIQUÉE WALTER MEYLAN

4 Rue Jacob Brandt LA CHAUX-DE-FONDS Rue Jacob Brandt 4

Répétitions. Chronographes. Quantièmes. Automates
Téléphone 7.43 — Rhabillages — 434